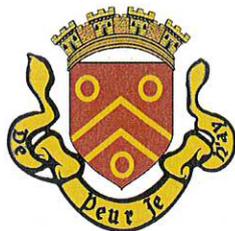


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY**

DEL2023/11

Date d'envoi de la convocation : 9 mars 2023

Date d'affichage de la convocation : 9 mars 2023

**Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, en salle Saint-Exupéry, le jeudi 16 mars 2023, sous la présidence de Valérie GIRAUD, Maire.**

*Présents :* Mme GIRAUD, M. CHOTARD, Mme LAMY, Mme MAGAUD, M. HELOIRE, M. GRANDJEAN, Mme SAVIN, M. SOTHIER, M. SCHWOB, M. LEGAL, M. FOUGERE, M. RANEBI, Mme BAILLON, M. DURAND, Mme COHEN, M. MADER, Mme PERRIN, M. MAUGEIN, Mme KLINGELSCHMITT.

*Absents excusés ayant donné procuration :* M. ROUVIER, pouvoir à M. HELOIRE ; Mme LAURENT WILCYNKI, pouvoir à Mme GIRAUD ; Mme PIN, pouvoir à M. CHOTARD ; M. ANDRZEJEWSKI, pouvoir à Mme LAMY ; Mme MONNIER, pouvoir à Mme MAGAUD ; M. MICHAUD, pouvoir à M. GRANDJEAN ; Mme PILLON, pouvoir à M. SCHWOB ; M. LECLERC, pouvoir à Mme PERRIN, M. TOUZOT pouvoir à M. MAUGEIN.

*Absente* Mme PARENT.

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 19

Représentés : 9

**Votants : 28**

Absents : 1

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Mme Dominique SAVIN est désignée comme secrétaire de séance.**

## **Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : M. CHOTARD

Pour tenir compte des mutations du personnel communal et des promotions internes, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Filière technique :

- Suppression d'un poste de technicien ;
- Suppression de deux postes d'adjoints technique de 2ème classe

Filière animation :

- Suppression de quatre postes d'adjoints d'animation

Filière culturelle :

- Suppression de deux postes d'adjoints du patrimoine
- Suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe

*Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 9 mars 2023,*

**Après exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE les modifications du tableau des effectifs.**

*Pour Extrait Conforme,  
Le Maire, Valérie GIRAUD*

*Acte certifié exécutoire après*

*- transmission en Préfecture le 20 mars 2023*

*- publication sur le site internet de la Ville le 20 mars 2023*

